Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 61 (1935)
Heft: 5

Nachruf: Payot, Georges

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

le domaine purement technique et de la précision de la méthode qu'en ce qui concerne le rendement de la photogrammétrie au point de vue économique ; l'emploi toujours plus général de chambres groupées et jumelées est ici significatif. L'examen des appareils exposés par les divers pays participant au Congrès confirme du reste cette impression.

La France, qui avait pris une part relativement modeste au Congrès de 1930, présente un matériel imposant, surtout pour les prises de vues ; on remarque, notamment, de grandes chambres pour levers en séries avec magasins à plaques ou à pellicules ; en revanche, dans le domaine de la restitution, les constructeurs français paraissent assez réfractaires à certains perfectionnements mécaniques (liaisons automatiques des appareils redresseurs, matérialisation directe dans l'espace des points restitués). En stéréorestitution, on constate une émulation très vive entre l'Italie et l'Allemagne ; ces deux pays ont réalisé, outre les grands appareils précis déjà connus précédemment, des types nouveaux plus simples comportant la double projection des vues conjuguées par superposition des images et l'emploi éventuel des couleurs complémentaires pour accentuer le relief. Il y a là des perspectives d'avenir très intéressantes pour la cartographie à petite échelle et les levers expédiés.

La Suisse occupe une place très honorable dans l'exposition ; parmi les appareils nouveaux présentés, citons ceux destinés aux levers à courte distance et surtout un redresseur très bien conçu par la *Société Wild* ; cette Maison, qui s'était spécialisée dans la construction du matériel de stéréorestitution, s'est rendu compte de l'importance des méthodes de redressement pour le cadastre, la cartographie et l'urbanisme. Le nouvel appareil possède cinq degrés de liberté pour la mise en position perspective de la carte et du négatif ; grâce à un mécanisme judicieux, les conditions de l'optique géométrique sont toujours satisfaites, tandis que le rejet à l'infini de la ligne d'horizon est obtenu par un décentrement du négatif. La source lumineuse a une puissance de 500 watts.

Les progrès obtenus dans la fabrication des émulsions sont par contre moins tangibles et certains espoirs n'ont été réalisés qu'imparfaitement ; le IVe Congrès a permis cependant de constater le chemin parcouru depuis quatre ans et d'enregistrer le développement réjouissant de la photogrammétrie et de ses applications.

A. A.

Attribution de prix et diplômes aux meilleures constructions, à Genève.

Sous le patronage du Département des Travaux publics de Genève, les Sociétés suivantes :

1. Association des intérêts de Genève,
2. Section genevoise du Heimatschutz,
3. Société des ingénieurs et des architectes (section de Genève) S. I. A.,
4. Fédération des architectes suisses (groupe de Genève),
5. Société pour l'amélioration du logement,
6. « Le Guet », Association pour l'urbanisme,

considérant que la qualité esthétique des constructions joue un rôle très important dans l'aspect d'une région et du canton de Genève en particulier, ont décidé d'attribuer des récompenses aux œuvres d'architecture les plus méritoires des catégories désignées dans un règlement spécial.

Ces distinctions ont pour but d'améliorer la valeur artistique des constructions et d'inciter les architectes et propriétaires à rechercher l'architecture qui convient le mieux à tel ou tel site et qui s'inscrit le plus harmonieusement dans l'atmosphère ambiante.

Le Jury sera formé d'un représentant de chacune des six Associations sus-mentionnées et de trois des architectes de la Commission d'urbanisme.

Les membres du Jury devront s'abstenir de participer à la délibération sur le classement des bâtiments à la construction desquels ils auront contribué soit en qualité de propriétaires, soit en qualité d'architectes.

Une somme de 1500 francs au minimum sera mise à la disposition du Jury pour être attribuée aux lauréats à l'expiration de chacun des exercices prévus.

Le montant de cette somme sera constitué de la façon suivante : Fr. 500 par l'Etat de Genève, Fr. 500 par la Ville de Genève, Fr. 500 par les Sociétés sus-nommées.

Cette somme de 1500 francs pourra être augmentée par d'autres dons.

Les primes seront réparties de la façon suivante : prix en espèces et diplôme aux propriétaires ; diplôme aux constructeurs.

Georges Payot

NÉCROLOGIE

Georges Payot

1882-1835

Les camarades et amis de Georges Payot, ingénieur, ont appris avec une douloureuse émotion sa mort prématurée survenue le 2 février 1935, à Santiago de Chili.

La mort impitoyable l'a fauché là-bas, loin du pays, en pleine force, en pleine intelligence, et l'a enlevé brutalement à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis.

Entré à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne en 1900, Georges Payot avait été un membre fervent de la Société d'étudiants Stella, qu'il avait magistralement présidée en 1902 et 1903.

Il avait pris une part active à la réussite des Fêtes du cinquantième anniversaire de fondation de l'Ecole d'ingénieurs les 19 et 20 décembre 1903, et faisait partie de la Commission du Cinquantenaire, présidée par M. A. Dommer.

Comme président de Stella, la doyenne des Sociétés d'étudiants de l'Ecole d'ingénieurs, G. Payot présida le « commers » à la Maison du Peuple, très bien organisé et conduit avec une verve et un brio magnifiques. Il souhaita, en excellents termes, la bienvenue aux invités et aux anciens élèves, se fit l'écho des sentiments de gratitude et de respectueuse affection de tous ses camarades envers l'Ecole et ses professeurs, et ajouta, aux applaudissements de l'assemblée des félicitations au « papa Tauxe », concierge de l'Ecole depuis sa fondation, qui avait vu les cinquante volées d'étudiants se succéder sur les bancs de « la Tech. ».

Après avoir brillamment subi ses examens, G. Payot quitta l'Ecole d'ingénieurs, en 1904, muni de son diplôme d'ingénieur-mécanicien, et fit d'abord un stage chez Sulzer Frères, à Winterthour. Il travailla ensuite en Espagne, pour la Société Oerlikon, puis se rendit, en 1910, en Bolivie, où il contribua à porter au loin le bon renom de l'Ecole de Lausanne.

Nommé professeur à l'Ecole des Mines, il avait dirigé l'adduction des eaux potables d'Oruro, et pendant la guerre, il avait assumé la charge de Consul de Suisse.

Jorge-D. Payot avait fini par se spécialiser dans les questions minières et son bureau d'ingénieur s'occupait, ces dernières années, de la mise en valeur des mines d'étain et d'argent de Colquechada, et d'importants gisements aurifères en Bolivie.

Durant ces vingt-cinq années, il n'était pas revenu en Suisse, remettant d'année en année son voyage, toujours empêché par d'absorbantes occupations, à la grande déception de ses parents et de ses amis.

Celui que nous regrettons était une nature d'élite. Esprit élevé, caractère très droit, G. Payot se distinguait par son entrain, par sa cordialité et par son dévouement.

Il s'est toujours acquis la confiance, l'estime et l'amitié de ceux qui ont eu le privilège de le connaître, et ses camarades lui conserveront un vivant et très affectueux souvenir.

H. G.

SOCIÉTÉS

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Procès-verbal de la 54e assemblée générale du 8 septembre 1934, à 15 heures, dans la salle du « Kunst- und Konzerthaus », à Lucerne.

(Suite et fin.) [1]

3. *VIIe Concours de la Fondation Geiser.*

M. Walther, ingénieur. Feu M. Geiser, ancien architecte de la Ville de Zurich et président central de la *S. I. A.*, a, en 1909, donné un legs à la *S. I. A.* avec la condition d'utiliser les intérêts du capital à certains intervalles pour récompenser des travaux de concours dans un domaine de l'art ou de la technique. Les années précédentes, la *S. I. A.* a mis au concours des questions ayant trait à l'entreprise de la « Maison bourgeoise » ou du génie civil.

Il a été décidé de poser, en 1934, une question relevant de l'industrie des machines. Après avoir pris contact avec les sections, le *C. C.* a décidé de poser la question suivante : « Le problème de l'existence de l'industrie suisse des machines ».

M. Walther lit le programme du concours qui peut être obtenu au secrétariat de la *S. I. A.*, Tiefenhöfe 11. La somme disponible pour récompenser les travaux primés est de 2500 francs.

Ce concours a pour but d'obtenir des propositions concrètes permettant de rendre à l'industrie suisse des machines la possibilité de lutter contre la concurrence à l'étranger. Il est nécessaire de poser le problème dans toute son ampleur afin d'atteindre le noyau d'une question qui est d'une importance vitale pour toute notre économie, car les solutions partielles adoptées jusqu'à présent sont incapables d'assurer une amélioration durable. Etant données l'importance du problème et la nécessité d'arriver aussi vite que possible à une solution, le délai de livraison des travaux a été fixé relativement court. Le jury compte sur la collaboration des membres de la *S. I. A.* pour qu'il obtienne des propositions intéressantes et utilisables.

M. le professeur Dumas rapporte en français et rappelle les différents thèmes proposés par les sections de la *S. I. A.* C'est après avoir mûrement réfléchi et étudié ces différentes propositions qu'il a semblé nécessaire de poser le problème général plutôt qu'une ou l'autre des questions de détail suggérées, si intéressante soit-elle.

4. *Lieu et date de la prochaine assemblée générale.*

M. le président Vischer. La *S. I. A.* ayant été fondée en 1837 à Aarau, fêtera, en 1937, le centenaire de sa fondation. La Section de Schaffhouse a proposé à l'assemblée des délégués du 24 février 1934 d'organiser la prochaine assemblée générale dans la ville du Munoth. Le Comité central préférerait reculer la prochaine assemblée générale d'une année afin de fêter en même temps le centième anniversaire de fondation de la *S. I. A.* Il semble indiqué que l'organisation compliquée de cette manifestation soit assumée par une grande section située plus au centre de la Suisse. Une difficulté surgira du fait que la *G. E. P.* a également prévu sa prochaine assemblée générale en 1937. L'assemblée des délégués, tenue le jour même, a décidé de proposer à l'assemblée générale de donner les pleins pouvoirs au Comité central pour qu'il prenne toute décision utile quant au lieu et à la date de la prochaine assemblée, après avoir pris contact avec la *G. E. P.* et la section qui entrerait en ligne de compte pour l'organisation de la manifestation.

Cette proposition est acceptée tacitement.

5. *Divers.* Personne ne demande la parole.

La partie administrative terminée, l'assemblée écoute avec le plus vif intérêt les deux conférences suivantes :

M. le Dr h. c. Gruner, Bâle : « Bericht über die Tätigkeit der Weltkraft-Konferenz und speziell der ihr angegliederten Internationalen Kommission für grosse Talsperren ».

M. le prof. Dr L. Birchler, Schwyz : « Kulturelles Leben in der heutigen Innerschweiz ».

Le banquet officiel a lieu le soir même à l'hôtel Schweizerhof. M. Rölli, président de la Section organisatrice ouvre le feu des discours. Prennent ensuite la parole : M. le conseiller fédéral Etter ; M. Vischer, président de la *S. I. A.* ; M. le conseiller d'Etat Walther ; M. le directeur Businger ; M. le Dr A. Rohn, président du Conseil de l'*E. P. F.* ; M. C. Jegher, ing. et M. Ed. Meystre, ing.

Un charmant chœur de jeunes filles agrémente la soirée de chansons suisses et les participants restent ensemble jusqu'au matin dans la danse ou de confortables causeries.

La réunion se termine le dimanche par un tour en bateau sur le lac, par un temps splendide, puis par un banquet au Bürgenstock. Le retour, par contre, se fit sous une pluie diluvienne et bien des collègues eurent de la peine à vaincre les éléments déchaînés pour regagner leurs foyers.

Zurich, le 2 octobre 1934.

Le secrétaire : P.-E. Soutter.

BIBLIOGRAPHIE

Le Larousse de l'Industrie et des Arts et Métiers. — Sous ce titre, la Librairie Larousse dont on connaît la maîtrise incontestée en matière de dictionnaires encyclopédiques, vient de commencer la publication d'un ouvrage appelé à rendre dans les affaires des services qui seront particulièrement précieux à l'heure présente. Ce sera le pendant du *Larousse Commercial* dont on sait le grand succès. La direction en a été confiée à l'éminent directeur de l'Ecole Centrale, M. Léon Guillet, membre de l'Institut de France.

Dix fascicules ont déjà paru dans lesquels nous signalerons en particulier les articles consacrés à l'*acier*, aux *alliages*, à l'*aluminium*, à l'*ammoniaque*, à l'*automobile*, à l'*aviation*, etc., tous remarquablement documentés, au courant des procédés les plus nouveaux et illustrés d'un nombre considérable de photographies, de schémas, etc.

On souscrit chez tous les libraires. La Librairie Larousse, 13 à 21, rue Montparnasse, Paris 6e, envoie sur demande pages spécimens et conditions de souscription.

COURS DE L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS DE LAUSANNE. — **Leçons d'analyse vectorielle.** *Deuxième partie. Applications de l'analyse vectorielle, Introduction à la physique mathématique,* par *Gustave Juvet*, professeur à l'Ecole d'ingénieurs et à la Faculté des sciences de l'Université de Lausanne. — Chez F. Rouge et Cie à Lausanne, et Gauthier-Villars et Cie à Paris. — Prix : 16 fr.

L'importance du calcul vectoriel dans l'enseignement technique supérieur n'est plus à démontrer. Si quelques doutes pouvaient subsister à ce propos, le bel ouvrage que le professeur Juvet vient de faire paraître ne manquerait pas de les dissiper. Faisant suite à un premier volume où sont exposés avec une maîtrise que nous nous sommes plu à constater ici-même [1], les principes et les règles de l'analyse vectorielle, ce nouvel ouvrage est entièrement consacré aux applications et constitue, comme l'indique son sous-titre et comme on va le

[1] Voir *Bulletin technique* du 16 février 1935, page 42.

[1] *Bulletin technique*, du 18 février 1933, p. 52. — *Réd.*